**Appel à Consultation internationale/nationale :  Consultant pour l’élaboration du Plan National d’Action pour l’Enfance 2025-2030.**

**Termes de références**

**Contexte et justification**

La République Algérienne Démocratique et Populaire compte aujourd’hui quelques 42 millions d’habitants dont près d’un tiers représente les enfants et les adolescents. Depuis l’indépendance en 1962 et la ratification de la Convention internationale relative aux droits de l’enfant le 19 décembre 1992, les investissements de l’Etat algérien ont permis de mettre en place un environnement favorisant l’accès des enfants **aux différents** services sur l’ensemble du **territoire garantissant leur développement et leur épanouissement.**

Ces dernière années, de nombreuses avancées ont été enregistrées en soutien à la mise en œuvre des droits de l’enfant, notamment l’adoption de la Loi n° 15-12 du 15 juillet 2015 relative à la protection de l’enfant et la mise en place de l’Organe National de la Protection et de la Promotion de l’Enfance (ONPPE). Placée  auprès du Premier Ministre, l’ONPPE assure parmi ses missions la mise en place et l’évaluation des programmes nationaux et locaux de protection et de promotion des droits de l’enfant en coordination avec d’autres acteurs de l’enfance, renforcé par un comité permanent de coordination intersectorielle de l’ONPPE avec l’implication de 16 secteurs ministériels, des services de sécurité et des organisation de la société civile qui œuvrent au sein de l’ONPPE en faveur d’une action concertée, intégrée et cohérente,  qui sera traduite à travers la conception du plan national d’action pour les enfants, lancé officiellement le  20 novembre 2023.

L’élaboration du Plan national d’action pour l’Enfance (PNAE) s’inscrit dans le cadre d’un projet de collaboration ONPPE-CNESE, établi en 2020 portant sur « la mise en place d’une politique nationale cohérente et intégrée en faveur des enfants », avec l’appui technique du Bureau de l’UNICEF en Algérie,  intégrant un mode opératoire qui lui est adossé et plusieurs étapes à réaliser pour réunir les conditions nécessaires à son avènement sur une période prévue pour 2025-2030, correspondant à l’agenda 2030 des Objectifs de Développement Durable.

**En termes de processus, la phase de conception du plan national d’action pour l’enfance s’appuie sur un travail participatif et inclusif basés sur la tenue de plusieurs étapes clés décrites ci-dessous :**

* La réalisation d’un diagnostic sur *la situation des enfants : réalisations et défis* commandé au Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle (CRASC), constitue le premier livrable en tant que référence pour le PNAE, dressant un point de situation sur l’enfance. Selon une approche cycle de vie de l’enfant, cette étude vient soutenir le travail de réflexion sur les principales avancées et les défis restants à relever en matière de protection et de promotion des droits de l’enfant.
* Les Assises nationales sur la situation de l’enfance, « Réalisations et Enjeux », organisées les 19 et 20 décembre 2022, signent un moment fort de mobilisation nationale sur la question de l’enfance. Ces premières assises sur l’enfance en Algérie, ont vu la participation de plus 350 représentants des différents secteurs institutionnels , de la société civile et des enfants, qui ont échangé sur plusieurs thématiques portant sur la situation des enfants en Algérie : 1) la protection familiale de l’enfant, 2) la qualité de l’éducation, 3) la santé et la nutrition, 4) la protection sociale et judiciaire des enfants, 5)les organismes, les institutions et la société civile au service de l’enfance et du travail collaboratif, 6) l’ impact des technologies de l'information et de la communication sur l’enfant.

A l’issue de ces deux journées, d’importantes recommandations visant le développement et le bien-être des enfants en Algérie ont été formulées dans un rapport constituant le deuxième livrable du projet devant soutenir l’identification des priorités de développement de l’enfant en Algérie.

* A la suite du lancement du PNAE en 2023, une commission nationale d’élaboration du plan a été installée, elle est composée de 60 membres du comité permanent de coordination de l’ONPPE et élargie aux institutions et personnes ressources pertinentes. La commission nationale travaillant en groupes thématiques constitue le noyau du processus de réflexion. A ce titre, une vingtaine de réunions de préparation et de partage d’informations des différents secteurs ont été tenues entre décembre 2023 et février 2024.
* Par ailleurs, les réformes budgétaires engagées par l’Algérie en faveur de la modernisation du système budgétaire (MSB) à la suite de la promulgation de la loi organique des lois de finances en 2018, fondée sur l’application du principe de la gestion axée sur les résultats dans la planification et l’exécution des budgets publics exigent une mise en conformité de la conception du PNAE.

A ce titre, en réponse au besoin d’adaptation au nouveau mécanisme d’application des budgets de programmes et de performance, avec l’appui technique du bureau Unicef, il a été mis en œuvre un large programme de renforcement des capacités des membres du comité permanent de l’ONPPE et des chargés de budgets des institutions respectives avec l’appui technique de CABRI (Collaborative Africa Budget Reform Initiative).

Ainsi, l’application rigoureuse de la gestion axée sur les résultats et l’adoption de la nouvelle approche de budgétisation basée sur les programmes exigent des partenaires une appropriation et une maitrise des outils d’application pour la conception d’un plan national aux normes de qualité requises facilitant le suivi et l’évaluation des mesures entreprises en faveur des enfants.

Pour ce faire, l’ONPPE en collaboration avec le CNESE et le Bureau de l’Unicef en Algérie, en tant que comité de suivi, est à la recherche d’une expertise internationale et/ou nationale afin de garantir la conception d’un plan national pour l’enfance cohérent avec l’approche de budgétisation basée sur les programmes, et qui serait la feuille de route de l’Algérie en faveur de l’enfance à l’horizon 2030.

**Gouvernance**

La commission nationale chargée du PNAE, composée de 60 membres du comité permanent de coordination de l’ONPPE et élargies aux institutions et personnes ressources pertinentes, constitue le noyau du processus de réflexion du PNAE. Organisé en 5 thématiques, les travaux de groupe sont présidés et animés par un expert de la thématique et assisté par un rapporteur de séance qui prend note et fait le rapport des séances.

Le comité de pilotage, composé de (1) des membres du comité de suivi, et (2) des présidents des commissions représentant les différents ministères sectoriels et des rapporteurs des groupes thématiques, aura pour rôle de rassembler et de rendre compte des travaux en fonction des besoins et des discussions dans les 5 groupes thématiques.

Le comité de suivi, composé de l’ONPPE, le CNESE et l’UNICEF, garantira la bonne gouvernance du projet : l’avancée des travaux, la réalisation des objectifs, le respect des délais et la qualité des livrables.

**Objectif général**

Cette consultation vise à appuyer l’élaboration du plan national d’action pour les enfants 2025-2030 aligné aux priorités nationales décrites dans le plan d’action du gouvernement 2021-2024, au plan sectoriel ainsi que les orientations internationales intégrant les normes de budget programme et gestion axée sur les résultats. Le plan est attendu pour le 19 décembre 2024 marquant les dates clés de la convention internationale relative aux droits de l’enfant, qui sont la ratification par l’Algérie de la convention le 19 décembre 1992 et le 35ème anniversaire de la convention dont l’adoption a eu lieu 20 novembre 1989.

**Méthodologie de travail et tâches**

Avec l’appui d’une expertise technique, il s’agira d’élaborer le plan national d’action pour l’enfance 2025-2030 et de collaborer avec les différentes parties prenantes pour s’assurer de l’intégration des différents domaines prioritaires et des changements attendus en termes de protection et de promotion des droits de l’enfant visant l’instauration d’un environnement protecteur favorable au développement de son potentiel et son plein épanouissement.

Le consultant international et/ou national travaillera en coordination avec l’ONPPE, le CNESE et l’UNICEF en lien avec les comités et commissions constitués pour l’élaboration du PNA 2025-2030 mentionnés dans la section ‘gouvernance’.

L’expertise technique travaillera en étroite collaboration avec le comité qui devra valider les différents produits de la consultation. Il ou elle devra, au cours de la mission : apporter au comité de pilotage un appui technique en matière de standards internationaux en vue de développer une compréhension commune. Il ou elle sera amenée(e) à organiser et animer des ateliers et contribuer aux réunions de coordination en faveur des membres du comité et à conduire des séances de travail avec les parties prenantes pour recueillir les informations ou documents nécessaires à la conduite de son travail.

* Elaborer un rapport de démarrage qui sera présenté par le consultant et validé par le comité de pilotage. Ce plan indiquera clairement les questions à traiter, la méthodologie à adopter, les sources d’information, le calendrier du travail, et la structure du rapport à élaborer
* Entreprendre une analyse documentaire qui inclura les données publiées pertinentes, le document d’orientation, les documents stratégiques au plan d’action pour les enfants, des informations sur les activités, les programmes, la recherche, l’état d’avancement des ODDs, le Rapport UPR 2022, les observations du rapport de la CIDE 2012 et CRDPH 2018, ainsi que toute autre information requise des ministères et des parties prenantes concernés, en veillant également à faire le lien avec le cadre légal et règlementaire relatif à l’enfance des différents secteurs et les programmes mis en œuvre par l’ensemble des acteurs concernés.
* Préparer un rapport résumant les questions clés identifiées dans l’analyse rapide, enrichissant les priorités déjà identifiées.
* Faciliter la consultation des enfants et des adolescents en considérant les règles strictes de l’éthique lors des consultations avec les enfants.
* Organiser et animer des ateliers à l’intention des membres du comité de pilotage afin de renforcer leurs connaissances sur les standards internationaux et de partager l’approche proposée pour l’élaboration du PNAE ainsi que le plan de travail et le calendrier.
* Renforcer les capacités des membres de la commission nationale par une formation sur la gestion axée sur les résultats.
* Collaborer avec les groupes de travail et les ministères concernés pour développer le plan national budgétisé y compris le plan de suivi et d’évaluation.
* Utiliser les outils développés par l’ONPPE, le CNESE et le comité de pilotage avec un appui de l’UNICEF et de CABRI pour l’estimation du budget nécessaire au PNAE ; il s’agit par exemple de la matrice budget programme prévue.
* Animer les ateliers de validation du PNAE.
* Enrichir le draft du plan, par des consultations au niveau national dans 4 régions du pays qui seront identifiées avec le comité de pilotage.
* Préparer les versions finales du PNAE budgétisé détaillés incluant le plan de suivi et d’évaluation, en intégrant les commentaires des membres du groupe de travail, des ministères concernés, de l'UNICEF et de toutes les parties prenantes à la suite de l'atelier de validation.

L’ensemble des livrables devront être entérinés par le comité de pilotage avant validation technique et administrative par l’UNICEF.

**Livrables**

A la fin de la consultation, l’expertise nationale ou internationale aura à élaborer les livrables suivants :

* Le rapport de démarrage comprenant la méthodologie, le processus et le chronogramme
* Rapport de l’analyse documentaire
* Le PNAE incluant l’estimation des besoins budgétaires selon une matrice budget programme.
* La matrice des résultats et le plan de suivi évaluation
* Rapport de la Formation GAR pour la commission nationale

**Calendrier des activités**

A cet effet, la consultation aura lieu en 4 phases différentes qui seront ponctuées par une mission de terrain et du travail à distance pour drafter et finaliser les documents attendus.

La phase 1 permettra à l’expert national et/ou international de préparer un rapport de démarrage qui décrira la méthodologie, le plan de travail et le calendrier de la consultation. Une fois ce rapport de démarrage validé par le comité de pilotage, la consultation en tant que telle pourra démarrer.

La phase 2 permettra à l’expert de faire une analyse rapide des documents qui seront partagés par l’UNICEF, l’ONPPE et le CNESE, identifier les questions clés qui se posent et préparer un rapport résumant les questions clés de l’analyse, en lien avec les priorités.

La phase 3 consistera à renforcer les capacités des membres de la commission nationale du PNAE sur la gestion axée sur les résultats

La phase 4 se concentrera sur le développement des différents documents composant le PNAE. Une fois ces documents produits, le consultant aura en charge d’animer différents ateliers de validation de ces documents au niveau central et régional afin de réajuster le plan national au niveau de 4 régions du pays (Nord, Sud, Est, Ouest).

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Activités** | **Livrables** | **Echéance** | **Durée**  |
| Préparer du rapport de démarrage comprenant la méthodologie, le processus et le calendrier | Rapport de démarrage   | Avril | 8 jours après la signature du contrat |
| Analyse documentaire | Rapport d’analyse résumant les questions clés en lien avec les priorités déjà identifiées | Mai | 13 jours (après la validation de la note méthodologique par le comité de pilotage) |
| Renforcement des capacités de la commission nationale du PNAE | Rapport de Formation sur la gestion axée sur les résultats | Juin | 5 jours pour 60 personnes |
| Atelier de présentation du rapport de démarrage du plan au comité de pilotage | Draft du plan national d’action pour les enfants 2025-2030Incluant le budget,La matrice de résultatEt le plan de suivi et évaluation | Avril à septembre | 30 jours |
| Collaboration et réunion avec le comité de pilotage |
| Consultation avec les enfants |
| Consultations régionales pour enrichissement du plan |
| Formalisation du premier draft du PNAE |
| Animer l’atelier de revue du plan national de son budget, la matrice des résultats et le plan de suivi et d’évaluation | Document final | Octobre-Novembre | 12 jours |
| Atelier de présentation finale du plan |
| **Nombre total de jours de travail**  |   |  | **68 jours** |

 Les livrables devront être rédigés en français et/ou en arabe et transmis par voie électronique (format Word et/ou Excel et/ou Powerpoint).

**Profil et tâches des consultants**

La consultation sera réalisée dans le cadre de l’exécution du Plan de Travail 2023-2024 avec l’ONPPE découlant du programme de coopération Algérie-Unicef 2023-2027

L’appui technique sera assuré par un consultant national ou internationale sous la supervision contractuelle de l’UNICEF.

**Qualifications requises**

Les offres devront répondre aux critères suivants :

Une expertise nationale ou internationale est requise. Le/la/les soumissionnaires devront :

* Être titulaire d'un diplôme universitaire avancé (au moins niveau master) dans les domaines des sciences politiques, ou sciences économique et sociales, ou des politiques sociales, ou des politiques publiques, ou de la prospective, ou de la planification stratégique ou autres domaines pertinents à la consultation ;
* Avec un minimum de 7 années d’expériences professionnelles dans la planification stratégique, de politique pour les enfants, les évaluations, les revues, les études de cas dans les principaux secteurs sociaux ou domaine de développement social et juridique (notamment l’éducation, la santé et la protection de l’enfant) ;
* Démontrer de solides expériences en matière de planification, de suivi-évaluation et de prospective budgétaire ;
* Avoir une bonne maîtrise des outils d’évaluation et d’analyse quantitative et qualitative ainsi que des méthodes de pédagogie active et participative ;
* Disposer de solides connaissances des problématiques liées à l’enfance et des politiques publiques algériennes ;
* Bonne capacité de facilitation des groupes de discussion ;
* Excellente capacité de synthèse et de rédaction des documents ;
* Avoir une bonne connaissance des travaux de terrain ;
* Avoir une bonne capacité de communication et de travail en équipe.
* Disposer d’une expérience en formation GAR et connaissance en formation des adultes,
* Avoir une connaissance des approches de la programmation basée sur les droits de l'homme, de la gestion axée sur les résultats, du genre, de l'équité, des Objectifs de Développement Durable, de la Convention relative aux droits de l'enfant, de la Charte Africaine des Droits et du Bien-Etre de l’Enfant, de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), de la Convention relative aux droits de la personne handicapée.
* Maîtriser le français et l’arabe et la connaissance de l’anglais professionnel sont des atouts.
* Disposer d’une expérience satisfaisante de collaboration avec les services techniques de l’Etat, le système des Nations Unies, les ONG ou les partenaires bilatéraux et multilatéraux est un atout.

**Confidentialité :**

Du fait de ses missions et de l’intérêt du projet, le/la consultant-e s’engage à faire preuve de discrétion et de confidentialité sur tous les documents, plans et fichiers internes aux institutions.

**Supervision technique et arrangements administratifs**

* **Rôle et responsabilités de l’UNICEF :**

L’accompagnement et le suivi technique de la consultation seront assuré **par** la Spécialiste Protection de l’enfance et l’ensemble des responsables de programme de l’UNICEF, sous la supervision de la Représentante-Adjointe.

De plus le suivi technique sera respectivement assuré dans le cadre du comité de suivi composé de l’ONPPE, le CNESE et l’UNICEF.

L’UNICEF sera responsable de la gestion administrative et financière du contrat et assurera la coordination globale de la consultation. L’UNICEF facilitera les contacts avec l’ONPPE et le CNESE et sera responsable de la validation finale des livrables selon les normes et standards de l’UNICEF.

 **Rôle et responsabilités du partenaire :**

L’ONPPE facilitera la mise en œuvre générale de la consultation par la mise en place du Comité de suivi et du comité de pilotage.

Le Comité de suivi veillera à suivre et soutenir le déroulement de la mission. A ce titre il sera spécifiquement chargé de :

 Valider la méthodologie et le chronogramme de la conduite du processus de la revue ;

* Assurer un accès facile aux informations, documents et contacts nécessaires ;
* Faciliter les réunions et missions de l’expert ;
* Faire le suivi du processus de l’élaboration du plan et donner des orientations pour son amélioration ;
* Valider les documents produits par le consultant ;
* Veiller à la qualité des produits finaux.

**Conditions de travail et modalités de paiement des consultants**

* **Durée de la mission :**

La consultation se déroulera sur 68 jours durant une période totale de 8 mois dès la signature du contrat. La mission se déroulera principalement dans la Wilaya d’Alger ainsi que dans 4 régions pour les consultations régionales (Nord, Sud, est et ouest). Le consultant sera responsable de tous les arrangements nécessaires pour la bonne exécution du contrat.

**Honoraires**

Les honoraires estimés sur une base de 62 jours de travail seront négociés et convenus sur la base de l’offre financière présentée. Les paiements seront échelonnés et effectués après réception et acceptation des livrables par l’UNICEF et consultation du partenaire gouvernemental.

L’UNICEF se réserve le droit de ne pas payer les livrables qui ne répondront pas aux normes de qualité de l’organisation ou livrés dans des délais non justifiés et validés.

**Documents à fournir lors de la soumission**

La soumission devra comprendre les documents suivants :

1. **Offre technique**
* Une offre technique décrivant le programme de formation et la méthodologie
* CVs détaillés et actualisés ;
* Une lettre mettant en exergue les points forts de l’expertise en rapport avec la consultation
* Références des travaux antérieurs en lien avec les présents Termes de Référence ;
1. **Une offre financière** tenant compte de la rémunération souhaitée (forfaitaire ou estimée à la journée), et incluant tous les frais annexes détaillés, dont les frais de déplacement depuis le lieu habituel de résidence jusqu’à Alger, incluant les frais déplacement et perdiem.  Dans le cas des consultations en dehors d’Alger, intégrer à l’offre les frais pour les wilayas du Sud, de l’Est et de l’Ouest. Une fois le choix de la wilaya confirmé avec le partenaire, les frais de formation seront revus selon l’offre financière.

L’offre financière ne sera examinée que pour les candidatures dont l’offre technique aura été jugée satisfaisante et susceptible d’être retenue : l’offre financière devra donc être transmise séparément de l’offre technique.

**Evaluation des offres**

L’évaluation des offres sera faite sur la base suivante :

* Score pour l’offre technique : 75 points
* Score pour l’offre financière : 25 points

|  |  |
| --- | --- |
| **EVALUATION TECHNIQUE** | **Point Max : 75** |
| **Correspondance globale entre les exigences des TDR et la proposition** | **20** |
| Complétude de la réponse | 5 |
| Concordance entre la proposition et la requête | 10 |
| Lecture critique (ajouts ou modification proposés) | 5 |
| **Méthodologie et approche proposée** | **25** |
| Qualité de l’approche proposée/méthodologie | 15 |
| Qualité du plan de travail proposé | 10 |
| **Profil du candidat/Capacité technique** | **30** |
| Pertinence du profil selon les qualifications requises | 10 |
| Expérience du consultant avec des projets similaires | 10 |
| La qualité du travail précédent et les références | 5 |
| **EVALUATION FINANCIERE** | **Point Max : 25** |
| * Adéquation des couts et prestations aux TDRs
* Couts détaillés de déplacement si formation à l’extérieur d’Alger
 | 25 |
| **TOTAL** | **100** |

L`évaluation des offres financières sera faite uniquement pour les candidats ayant obtenu au moins un score de 50 points au terme de l`évaluation technique.